

**Commune de Cuts**  
C U T S

RUE DU MARECHAL LECLERC

60400 C U T S

# ARRETE MUNICIPAL

N°2026-028

République Française

**Nous, Maire de la Commune de C U T S**

**VU :**

les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Route ;

Considérant les travaux de réalisation de deux branchements électriques ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique ;

Vu l'intérêt général ;

Il y a lieu de prendre des dispositions dans le but de garantir la sécurité du public avec la Société STPEE GISORS - COMPANY Anthony - 13 route de Paris 27140 GISORS pour réaliser des travaux d'intervention sur le réseau électrique suivants : suppression de 3 supports EP - importation d'un support EP, Route Départementale 85 à CUTS ;

**ARRETONS :**

Article 1er : à compter du jeudi 1er octobre 2026 jusqu'au 5 octobre 2026 inclus, le stationnement sera interdit au droit du chantier Route Départementale 85 avec restriction de circulation ;

Article 2 : la circulation sera alternée dans les deux sens de la circulation, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h et tout dépassement interdit au droit du chantier

Article 3 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la Commune. Il sera également affiché à chaque extrémité de chantier.

**Ampliation du présent arrêté sera adressée à :**

- M. le Maire de CUTS
  - M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de NOYON
  - Société STPEE de GISORS
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

**Fait à C U T S**

le 29 septembre 2026

